

VOTRE LETTRE DU /

VOS RÉF. /

NOS RÉF. : 2020-023

DATE 17-03-2020

ANNEXE(S) /

CONTACT

TÉL. 02/524 97 97

E-MAIL INFO@SANTE.BELGIQUE.BE

ABPH

A l'att. de Mme France Duvivier

Av. Hippocrate 10

B-1200

BRUXELLES

OBJET Approbation formation continue pour le titre professionnel particulier de pharmacien hospitalier

Madame,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que votre demande d'approbation d'une formation continue pouvant entrer en ligne de compte pour la prorogation de l'agrément du titre professionnel particulier de pharmacien hospitalier, a été soumise pour avis à la commission d'agrément lors de son assemblée plénière du 17/03/2020.

Vous trouverez ci-après le numéro attribué à la formation ainsi que le module et le nombre de points par séance :

Nr.	Titre	Lieu	Dates	Module	Points
2020-023	BOPP DAYS 2020	Floreal	06/03/2020 au 07/03/2020	3	14 (jour 1 = max 8 points par jour Jour 2 = 2 x 3h=6 points. Total formation = 8+6 = 14 points)

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Le Chef de Service,

A. SOMER